



Número de Révision: 002.1

Date de sortie: 10/24/2018

1. PRODUIT ET ENTREPRISE IDENTIFICATION

Désignation de l'article:	LePage Stik 'n Seal Outdoor Adhesive	Numéro IDH:	1716911
Type de produit:	Colle de contact	Région:	Canada
Restriction d'utilisation:	Non identifié	Votre contact:	
Raison sociale:	Henkel Canada Corporation Meadowpine Boulevard 2515 Mississauga, Ontario L5N 6C3	Téléphone: +1 (905) 814-6511 MEDICAL EMERGENCY Phone: Poison Control Center 1-877-671-4608 (toll free) or 1-303-592-1711 TRANSPORT EMERGENCY Phone: CHEMTREC 1-800-424-9300 (toll free) or 1-703-527-3887 Internet: www.henkelna.com	

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

VUE D'ENSEMBLE DE TOUS LES CAS D'URGENCE	
DANGER:	LIQUIDE ET VAPEURS TRES INFLAMMABLES. PEUT ETRE MORTEL EN CAS D'INGESTION ET DE PENETRATION DANS LES VOIES RESPIRATOIRES. PROVOQUE UNE IRRITATION CUTANEE. PEUT PROVOQUER UNE ALLERGIE CUTANEE. PROVOQUE UNE SEVERE IRRITATION DES YEUX. PEUT PROVOQUER SOMNOLENCE OU VERTIGES.

CLASSE DE RISQUE	CATEGORIE DE RISQUE
LIQUIDE INFLAMMABLE	2
IRRITATION CUTANEE	2
IRRITATION DES YEUX	2A
SENSIBILISATION DE LA PEAU	1
TOXICITE SPECIFIQUE POUR UN ORGANE CIBLE - EXPOSITION UNIQUE	3
DANGER PAR ASPIRATION	1

PICTOGRAMME(S)



Conseils de prudence

Prévention:

Tenir éloigné de la chaleur, des étincelles, des flammes vives, des surfaces chaudes. Interdiction de fumer. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Ne pas jeter dans l'eau. Utiliser une installation anti-déflagrante. Utiliser des outils ne produisant pas d'étincelles. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation. Laver soigneusement la zone affectée après la manipulation. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Porter des gants de protection/un équipement de protection des yeux et du visage.

Intervention:

EN CAS D'INGESTION : appeler immédiatement un médecin ou un centre antipoison. En cas

Numéro IDH: 1716911

Nom du produit: LePage Stik 'n Seal Outdoor Adhesive

de contact avec la peau (ou les cheveux) : enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. EN CAS D'INHALATION : Déplacer la victime à l'air frais et l'installer au repos dans une position confortable pour la respiration. Si vous ressentez des malaises, communiquer avec un CENTRE ANTIPOISONS ou un médecin. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. NE PAS faire vomir. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : consulter un médecin. Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin. Enlever les vêtements contaminés. En cas d'incendie : pour éteindre, utiliser de la mousse, de la poudre extinctrice ou du dioxyde de carbone.

Stockage: Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais. Garder sous clef.

Élimination: Mettre le contenu et/ou le récipient au rebut conformément aux règlements fédéraux, nationaux, provinciaux et locaux.

La présente classification satisfait au Règlement sur les produits dangereux du Canada (SIMDUT 2015) et se conforme aux dispositions du Système général harmonisé (SGH) de classification et d'étiquetage des produits chimiques des Nations Unies.

Voir section 11 pour information supplémentaire sur la toxicologie.

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Substances dangereuses	Numéro CAS	Poids %*
n-Heptane	142-82-5	20 - 30
Distillat lourd de craquage thermique (tire du pétrole), polymérisé, hydrogène	88526-47-0	10 - 20
Acétate de n-propyle	109-60-4	10 - 20
méthylcyclohexane	108-87-2	1 - 5
Octane	111-65-9	1 - 5
propanol-1	71-23-8	0.1 - 1

*Les pourcentages exacts peuvent varier ou constituer un secret commercial. L'intervalle de concentration est fourni pour aider les utilisateurs à assurer les protections appropriées.

4. MESURES DE PREMIERS SECOURS

Inhalation: Se rendre immédiatement à l'air libre en cas d'inhalation des vapeurs. Administrer de l'oxygène ou pratiquer la respiration artificielle au besoin. Si des symptômes se manifestent et persistent, consultez un médecin.

Contact avec la peau: Laver au savon avec une grande quantité d'eau. Si des symptômes se manifestent et persistent, consultez un médecin.

Contact avec les yeux: Rincer immédiatement les yeux à grande eau pendant au moins 15 minutes tout en tenant les paupières ouvertes. Obtenir une aide médicale sans tarder.

Ingestion: Appeler immédiatement un médecin. Ne pas faire vomir.

Symptômes: Voir la section 11.

Indication pour le médecin: Traiter en tenant compte des symptômes et en apportant un soutien. L'aspiration peut causer un œdème pulmonaire ou une pneumonie par aspiration.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyen d'extinction approprié: Eau pulvérisée (brouillard), mousse, poudre extinctrice ou dioxyde de carbone.

Procédures spéciales de lutte contre l'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome et une panoplie complète de protection telle qu'une tenue de nettoyage.

Feu inhabituel ou risques d'explosion: Les conteneurs clos sont susceptibles de se briser (en raison de la pression accumulée) en cas d'exposition à une chaleur extrême. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent courir le long du sol vers une source d'inflammation. Peut libérer de grandes quantités de fumées malodorantes, denses, qui peuvent contenir des gaz toxiques non-identifiés.

Produit ou gaz issus de la combustion: À la décomposition, ce produit émet de l'oxyde de carbone, du bioxyde de carbone et/ou des hydrocarbures de faible poids moléculaire.

6. MESURES EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Utiliser la protection personnelle recommandée à la section 8, isoler la zone dangereuse et refuser l'accès au personnel inutile et non protégé.

Mesures de protection de l'environnement: Eviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger. Porter un équipement et des vêtements de protection appropriés pendant le nettoyage. Ne pas laisser le produit entrer dans les égouts ou les voies d'eau.

Méthodes de nettoyage: Absorber le déversement avec une matière inerte. Pelleter la matière dans un contenant approprié pour l'élimination. Éliminer conformément aux règlements fédéraux, provinciaux et municipaux.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation: Garder à l'abri de la chaleur, des étincelles et des flammes. Garder le récipient fermé. Conserver hors de la portée des enfants. Assurer une ventilation adéquate. Les contenants « vides » retiennent un résidu (liquide et/ou vapeurs) et peuvent être dangereux. Ne pas mettre sous pression, couper, souder, braser, percer, meuler ou exposer ces contenants à la chaleur, aux flammes, aux étincelles, à l'électricité statique ou à d'autres sources d'ignition; ils pourraient exploser. Utilisez les procédures appropriées de mise à la masse et/ou de mise à la terre.

Stockage: Pour un entreposage sans risque, entreposer entre -18 °C (0.4 °F) et 35 °C (95°F)
Garder dans un endroit frais, bien ventilé, à l'écart de la chaleur, des étincelles et des flammes nues. Garder le récipient bien fermé jusqu'à utilisation.

Pour obtenir des renseignements sur la durée de conservation du produit, veuillez examiner les étiquettes sur le récipient ou vérifier la fiche technique.

8. CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Les employeurs devraient accomplir une évaluation de tous les lieux de travail pour déterminer le besoin, et du choix, des commandes appropriées d'exposition et le matériel de protection pour chaque tâche effectuée.

Substances dangereuses	ACGIH TLV	OSHA PEL	AIHA WEEL	Autre
n-Heptane	400 ppm TWA 500 ppm STEL	500 ppm (2,000 mg/m3) PEL	Rien	Rien
Distillat lourd de craquage thermique (tire du pétrole), polymérisé, hydrogène	Rien	Rien	Rien	Rien
Acétate de n-propyle	100 ppm TWA 150 ppm STEL	200 ppm (840 mg/m3) PEL	Rien	Rien
méthylcyclohexane	400 ppm TWA	500 ppm (2,000 mg/m3) PEL	Rien	Rien
Octane	300 ppm TWA	500 ppm (2,350 mg/m3) PEL	Rien	Rien
propanol-1	100 ppm TWA	200 ppm (500 mg/m3) PEL	Rien	Rien

Remarques sur la conception des installations techniques:	Assurer une ventilation locale et générale d'échappement afin d'éliminer et d'empêcher efficacement l'accumulation de vapeurs ou buées générées lors de la manutention de ce produit.
Protection respiratoire:	Si la ventilation est insuffisante pour empêcher efficacement l'accumulation d'aérosols, de buées ou de vapeurs, une protection respiratoire NIOSH/MSHA appropriée doit être fournie.
Protection des yeux:	Lunettes de sécurité.
Protection de la peau:	Utiliser des vêtements imperméables, résistants aux produits chimiques, y compris des gants et soit un tablier soit un vêtement complet pour empêcher le contact avec la peau.

9. PROPRIETES PHYSICO-CHIMIQUES

Etat physique:	Liquide, gel
Couleur:	Incolore
Odeur:	Solvant, Sucré, Doux
Seuil de détection d'odeur:	Non disponible
Valeur pH:	Non applicable
Pression de vapeur:	Non disponible
Point / zone d'ébullition:	94 °C (201.2 °F) Méthode du fournisseur
Point/domaine de fusion:	Non disponible
Gravité spécial:	0.86
Densité de vapeur:	Plus lourd que l'air.
Point d'éclair:	-10 °C (14°F) ASTM D56 22.1 TAG-4
Inflammable/Limites inférieures d'explosion:	1 %
Inflammable/Limites supérieures d'explosion:	6.5 %
Température d'auto-inflammation:	Non disponible
Inflammabilité:	Non applicable
Taux d'évaporation:	> 1 (Butylacétate = 1)
Solubilité dans l'eau:	Légère
Coefficient de partage (n-octanol/eau):	Non disponible
Teneur VOC:	48 %; 409 g/l (en poids, calculées en utilisant la méthode de CARB; g / L moins d'eau, moins exemptions calculées en utilisant la méthode de SCAQMD)
Viscosité:	13,000 - 20,000 mpa.s
Température de décomposition:	Non disponible

10. STABILITE ET REACTIVITE

Stabilité:	Stable dans des conditions normales d'entreposage et d'utilisation.
Réactions dangereuses:	Ne se produira pas.
Produits de décomposition dangereux:	À la décomposition, ce produit émet de l'oxyde de carbone, du bioxyde de carbone et/ou des hydrocarbures de faible poids moléculaire.
Produits incompatibles:	Ce produit peut réagir avec des agents oxydants puissants.
Réactivité:	Non disponible
Conditions à éviter:	Tenir à l'abri des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'inflammation.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Voies d'exposition pertinentes: Yeux, Inhalation, Peau, Ingestion

Effets potentiels sur la santé

Inhalation:	Peut irriter le nez, la gorge et les poumons.
Contact avec la peau:	Entraîne une irritation de la peau. Peut causer une réaction allergique de la peau.
Contact avec les yeux:	Provoque une sévère irritation des yeux.
Ingestion:	Peut être nocif si avalé. Peut présenter un risque d'aspiration si avalé.

Substances dangereuses	LC50s et LD50s	Effet immédiat et retardé sur la santé.
n-Heptane	Rien	Système nerveux central, Irritant
Distillat lourd de craquage thermique (tire du pétrole), polymérisé, hydrogène	Rien	Aucune information
Acétate de n-propyle	Oral LD50 (Souris) = 8,300 mg/kg Oral LD50 (Lapin) = 6.64 g/kg Oral LD50 (Rat) = 9,370 mg/kg	Système nerveux central, Irritant
méthylcyclohexane	Rien	Système nerveux central, Irritant, Reins, Foie
Octane	Rien	Système nerveux central, Irritant, Poumon
propanol-1	Oral LD50 (Souris) = 6,800 mg/kg Oral LD50 (Lapin) = 2.8 g/kg Oral LD50 (Rat) = 1.87 g/kg	Allergène, Système nerveux central, Irritant

Substances dangereuses	NTP cancérogène	IARC cancérogène	OSHA cancérogène (Spécifiquement réglementé)
n-Heptane	Non	Non	Non
Distillat lourd de craquage thermique (tire du pétrole), polymérisé, hydrogène	Non	Non	Non
Acétate de n-propyle	Non	Non	Non
méthylcyclohexane	Non	Non	Non
Octane	Non	Non	Non
propanol-1	Non	Non	Non

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Information écologique: Non disponible

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Information exigée est pour pour les produits inutilisés uniquement.

Méthode de rejet recommandée: Suivre tous les règlements municipaux, provinciaux et fédéraux concernant l'élimination.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Les informations relatives au transport fournies dans cette section s'appliquent seulement au matériau lui-même/à la formulation elle-même et elles ne sont pas spécifiques à aucun emballage/à aucune configuration.

Transport du Canada de Marchandises Dangereuses-Terre

Nom d'embarquement correct: ADHÉSIFS
Division: 3
Numéro d'identification: UN 1133
Groupe d'emballage: II

Transport aérien (ICAO/IATA)

Nom d'embarquement correct: Adhesives
Division: 3
Numéro d'identification: UN 1133
Groupe d'emballage: II

Transport maritime (IMO/IMDG)

Nom d'embarquement correct: ADHESIVES (n-Heptane)
Division: 3
Numéro d'identification: UN 1133
Groupe d'emballage: II
Polluant marin: n-Heptane

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES**Information sur la réglementation Canadienne**

Statut LCPE LIS/LES: Tous les composants sont inscrits sur la liste intérieure des substances ou en sont exempts.

Information sur la réglementation des Etats Unis

État de l'inventaire TSCA 8 (b): Tous les composants sont inscrits sur l'inventaire de la Toxic Substances Control Act ou en sont exempts.

16. AUTRES INFORMATIONS

Cette fiche de données de sécurité contient des changements par rapport à la précédente version dans les paragraphes:
Format des nouvelles fiches de données de sécurité.

Préparé par: Sécurité des Produits et Affaires Réglementaires

Date de sortie: 10/24/2018

DÉMENTI Les données ci-jointes sont fournies à titre d'information seulement et sont jugées dignes de foi. Toutefois, la société Henkel Corporation n'assume la responsabilité d'aucun résultat obtenu par des personnes dont elle ne contrôle pas les méthodes. Il incombe à l'utilisateur de déterminer si les produits Henkel ou les méthodes de production mentionnées dans le présent document conviennent à un usage particulier. Il lui incombe aussi de prendre les précautions nécessaires pour protéger les biens et les personnes contre tout risque qui pourrait se produire au cours de la manipulation et de l'utilisation de l'un ou l'autre des produits de Henkel Corporation. À la lumière de ce qui précède, la société Henkel Corporation décline toute responsabilité, tacite ou expresse, incluant mais ne se limitant pas à la garantie implicite de qualité marchande et de conception à une fin spécifique découlant de la vente ou de l'usage des produits de Henkel Corporation. Henkel Corporation décline aussi toute responsabilité pour tout dommage indirect, quel qu'il soit, y compris un manque à gagner.

Cette Fiche de Données de Sécurité a été générée en fonction du Règlement Canadien sur les produits dangereux (SIMDUT 2015) et fournit des renseignements conformément à la loi Canadienne seulement. Aucune garantie ou représentation de quelque nature que ce soit n'est donnée en ce qui concerne les lois de fond ou d'exportation de toute autre juridiction ou pays. Veuillez confirmer que les informations fournies dans le présent document sont conformes à la législation sur l'exportation ou à toute autre loi de toute autre juridiction avant l'exportation. Veuillez contacter Henkel Product Safety and Regulatory Affairs pour une assistance supplémentaire.